

DÉCISION DU MAIRE N° M 2024-09-11

<u>Objet</u>: Tarification de la sortie de la Maison Pour Tous à l'exposition « L'atelier des lumières : Astérix le voyage immersif » le 9 novembre 2024

Le Maire de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis),

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Délibération n°2023-10 du 16 février 2023 relative à la Création de catégories de tarifs pour certains ateliers, activités, évènements ou sorties organisés par la Ville,

CONSIDÉRANT la volonté de proposer des sorties culturelles aux Gournaysiens,

DÉCIDE

<u>Article 1</u>: de fixer le montant de la sortie de la Maison Pour Tous à l'exposition « L'atelier des lumières : Astérix le voyage immersif » le 9 novembre 2024 selon le tarif unique D de la grille, soit 10 €.

Fait à Gournay-sur-Marne, Le 26 septembre 2024

Le Maire, Éric SCHLEGEL.



ACTE RENDU EXÉCUTOIRE

Compte-tenu de la publication le : 26 septembre 2024

Le Maire, Éric SCHLEGEL

